

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3218 - Mercredi 15 Août 2018 - Prix : 200 Fc

TENTATIVE DE COUP D'ETAT PRÉSUMÉ

## 4 personnes en mandat de dépôt et 4 sous contrôle judiciaire



Transport sous haute sécurité des prévenus au tribunal de Moroni

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05Août 2018**

Lever du soleil:  
06h 25mn

Coucher du soleil:  
18h 01mn

Fadjr : 05h 13mn  
Dhouhr : 12h 17mn  
Ansr : 15h 16mn  
Maghrib: 18h4mn  
Incha: 19h 18mn



**Moustoifa Said Cheikh :**

*"Nous restons réalistes  
et combatifs"*

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

# Moustoifa Said Cheikh : "Nous restons réalistes et combatifs"

*Dans un entretien exclusif accordé à La Gazette des Comores / HZK-Presse, Moustoifa Said Cheikh leader charismatique du Front Démocratique, est revenu sur le climat politique actuel. Pour lui, l'opposition, dont il fait partie, reste ferme en affirmant que l'Union fait la force. Dans ce contexte, « être réalistes et combatifs » sont le credo pour mieux lutter contre tout régime dictatorial.*

**Question : 92% de suffrages exprimés en faveur du oui lors du scrutin hautement contesté et dont l'opposition dont vous faites partie a combattu par tous les moyens. Quelles leçons en tirez-vous ?**

**Moustoifa Said Cheikh :** D'abord, il faut retenir que c'est le triomphe du mensonge. Un mensonge très arrogant, habillé de violence et de brutalité. Ce n'est pas anodin ce qui s'est passé. Quand on a vu ce qui s'est passé avant le référendum et ce qu'on a observé dans les bureaux de vote du quartier Sanfil, puis par la suite, c'est quand même gros comme événements qui pèseront demain sur l'avenir du pays.

**Question : Le député Tocha Djo-har a déclaré dans un point de presse la semaine dernière que l'opposition s'était entretenue avec la communauté internationale et s'en remettait désormais à elle pour trouver une issue à cet imbroglio. Est-ce là une manière pour l'opposition de se dédouaner ?**

**MSC :** Il s'agit là de son point de vue qui pourrait correspondre à une appréciation retenue des événements mais il reste que ces événements me semblent catastrophiques pour Azali. D'une part, c'est bien parce que le peuple comorien a réagi et parce que ce même peuple a entendu le message de l'Opposition et de la Société Civile puisque ce qu'il faut relever, c'est cette conjoncture des trois forces qui se sont manifestées et qui ont créé cette dynamique et dont il faut en tenir compte maintenant. Il y'a les forces politiques de l'Opposition, la Société Civile à travers la 3ème voie, puis les Institutions et les personnalités légitimes comme

les Gouverneurs Abdou Salami d'Anjouan, Hassane Hamadi de Ngazidja et le vice-président Djaffar qui résistent aux coups de forces du président Azali. Le peuple comorien est debout et maintenant il appartient à tous ceux qui se sont opposés au référendum de voir comment tirer parti de cet apport possible de la Communauté Internationale parce qu'il faut compter sur cette influence qui a toujours répondu présent lorsque le pays sombrait. Je fais allusion dans ce cas aux accords de Fomboni de 2001. Aujourd'hui, si nous avons trouvé une nouvelle dynamique de réunification du pays, de résolution de la crise Anjouanaise, c'est avec la force de la Communauté Internationale. Nous sommes au croisement d'une situation conflictuelle et très dangereuse pour notre pays, donc l'apport de la Communauté Internationale serait la bienvenue mais elle n'est pas l'unique force qui va déterminer l'avenir ni à négliger.

**Question : L'opposition compte engager le même discours, c'est à dire appeler au boycott ou bien va-t-elle présenter un candidat pour les élections anticipées ?**

**MSC :** Déjà, nous ne reconnaissons pas le changement de la Constitution. Pour nous, la Constitution en vigueur est celle de 2001. Un élément dont il faut tenir compte, c'est qu'à la veille du référendum, le congrès s'est réuni et a déclaré le scrutin référendaire nul et non avenue, illégal. Par conséquent, la démocratie c'est le respect de la loi. Et la loi en vigueur, c'est la loi constitutionnelle. Ce qui va contrer cette loi monumentale est nulle et non avenue, illégale, c'est notre version des faits. S'il y'a des négociations à faire, c'est par rapport au retour à l'ordre constitutionnel. Nous ne sommes pas dans cette logique de coup de force d'Azali.

**Question : Les images vous montrant embarqué par les Forces de l'ordre alors que vous manifestiez pacifiquement ont énormément choqué l'opinion. Comment l'avez-vous vécu personnellement ?**

**MSC :** Ce n'est pas la première



fois que je suis victime du régime d'Azali. Je ne m'efforcerais pas de revenir en arrière à l'époque antérieure des mercenaires. Malheureusement, il a toujours été brutal avec moi et ces événements dont vous faites allusion ne m'avaient pas étonnés moi personnellement en toute franchise. Mais ce qui m'a étonné, plutôt agréablement surpris, c'est la réaction de l'opinion parce que j'ai vu effectivement à ma sortie de prison tout le soutien médiatique, populaire et international dont j'ai bénéficié. Cela a montré qu'il y'a un nouvel éveil de l'intérêt pour la paix, pour la démocratie dans notre pays et pour le respect des droits de l'homme, et ça c'est bon signe.

**Question : L'opposition est accusée de rechercher la paix en rang dispersé, chacun ne songeant désormais qu'à ses propres intérêts. Qu'en est-il ?**

**MSC :** Nous avons une Opposition qui regroupe divers classes et mouvements politiques. On ne peut pas avoir la même idéologie ou le même programme encore moins le même projet politique. Mais ce qui est important aujourd'hui, c'est l'analyse que l'on fait de la situation. Quelle est la nature du régime auquel nous avons affaire maintenant ? Le régime qui divise le pays, qui remet en cause la stabilité qu'il y'avait dans ce pays, les libertés politiques, ce régime qui bafoue les libertés démocratiques et les libertés de la presse. Dans la mesure où l'ensemble de ces forces, toute cette panoplie de forces, de la Droite jusqu'à la Gauche, qui arrivent jusqu'à cette conclusion que ce régime est dictatorial et qu'il dirige le pays. Si nous sommes d'accord sur cette analyse et

que nous arrivons à réunir les forces du peuple pour ce changement, il y'a beaucoup de chance que nous arrivions à renverser la tendance et à redonner la liberté au peuple comorien de choisir leurs dirigeants. Nous ne sommes pas à un moment où il faut choisir un programme politique mais en situation où il faut unir les forces du peuple pour l'avènement d'un régime démocratique qui va réunifier le pays et le sortir de la misère en donnant la chance de jouir des ressources potentielles qui sont l'enjeu principal du moment. Nos richesses maritimes devront servir de vecteur pour le développement et non nous mener à une situation catastrophique et pour cela il faut bâtir une Union de forces et démocratique.

**Question : Qu'en est-il du Front Démocratique dont vous êtes le principal fondateur ?**

**MSC :** Le Front Démocratique est la force de Gauche qui est dans l'Opposition aujourd'hui. C'est une force petite d'un point de vue électoral mais essentiel de par ses projets et ses analyses politiques. Nous jouons le jeu qu'il faut pour que l'ensemble des forces du changement s'unissent. C'est pour cela que nous luttons contre les divisions de la compétition et de la concurrence. Notre rôle au sein de l'Opposition est de pouvoir définir la cible du moment qui est le régime dictatorial d'Azali. Certes, notre souhait est de constituer un pôle de Gauche mais aujourd'hui, notre vision des choses c'est de pouvoir réunir toutes les forces, de la Droite à la Gauche pour un changement démocratique. Nous restons réalistes et combatifs.

Propos recueillis par A.O Yazid

**Les petites Annonces de La Gazette**

**Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES**

**La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani**

**Tél. : 773 91 21 BP 2216**

**E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km**

## TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT PRÉSUMÉ

# Quatre personnes placées en mandat de dépôt et quatre sous contrôle judiciaire

Plusieurs personnes ont été arrêtées jeudi 9 Juillet dernier pour tentative de coup d'Etat présumé. Hier mardi, après 4 jours de garde à vue à la gendarmerie, les prévenus étaient présentés devant un juge d'instruction. Quatre d'entre eux sont placés en mandat de dépôt, tandis que quatre autres sont placés sous contrôle judiciaire.



Les plaignants (foto archives)

Huit personnes ont été déférées hier après midi au parquet de la république, pour tentative de coup d'Etat. Après avoir été auditionnés, quatre d'entre eux à savoir

Said Ahmed Said Tourqui (Sast), le commandant Faissoil Abdousalam, l'avocat Me Bahassani Ahmed et un militaire sont placés en mandat de

dépôt. Ils sont tous inculpés pour « attentat et complot à la sûreté de l'Etat en vue de renverser le régime constitutionnel ».

Les quatre autres à savoir Fahad Dada, Nourou Tourqui, Sitti Nour et Chamou sont placés sous contrôle judiciaire. Parmi les personnes in-

terpellées se trouvent plusieurs militaires. Hier, seuls deux militaires ont été auditionnés.

Sast, placé en mandat de dépôt, est un homme de culture, un romancier ayant plusieurs œuvres à son actif. Il est le président du comité d'organisation du Salon du livre Comores Océan Indien. En plus de ses talents littéraires, Sast est également jeune politicien. Il était candidat aux élections législatives de 2015 dans la circonscription de Moroni-Sud.

**Mohamed Youssouf**

## FERMETURE DU SIÈGE DU PARTI JUWA

## Le ministre de l'intérieur s'explique

Le ministre de l'intérieur a tenu hier après midi une conférence de presse afin d'expliquer les raisons de l'arrestation des membres du parti Juwa. Mohamed Daoudou a annoncé que par la descente du Groupement d'Intervention de la Police Nationale, des éléments nouveaux ont été trouvés et peuvent servir l'enquête en cours.

Le ministre de l'intérieur montre que depuis l'acte barbare commis au bureau de vote de Sans Fil le 30 Juillet dernier, le siège du parti Juwa a été fermé. Et ces derniers jours, il vient de rouvrir ses portes. Lundi dernier, des éléments du GIPN ont procédé à des interpellations et le ministre de l'intérieur dit en assumer la responsabilité. « Le parti Juwa est soupçonné dans l'affaire du militaire blessé à l'arme blanche. Depuis, les locaux du parti Juwa avaient fermé leurs portes. Hier on a fait une descente. Des personnes ont été arrê-

tés et on en a assumé la responsabilité », déclare le premier flic.

Ce dernier a montré que le parti n'avait pas le droit d'ouvrir son QG sachant qu'il est cité dans un acte « criminel » dont l'enquête est en cours. Le Ministre de l'intérieur a expliqué

que l'intervention de la police lundi dernier a permis d'obtenir des nouveaux éléments sur l'enquête en cours. « Juste après l'intervention de la police, de nouveaux éléments ont été trouvés et ont été transmis au procureur de la République », poursuit-il.



Concernant, la garde à vue dans les locaux du ministère de l'intérieur, le premier flic du pays a évoqué des questions sécuritaires pour les personnes interpellées. « Parmi ces personnes, il y'aura certainement qui n'ont rien à avoir avec l'affaire en cours. Et se retrouver dans nos locaux, c'était en quelque sorte assurer leur sécurité », avance Mohamed Daoudou.

Le ministre a évoqué ensuite la question de l'Ide Al-Adha. Pour lui, il faut impérativement respecter la date qui sera fixé par le muftorat de la république. « Des fois, on voit des personnes célébrer l'Aid avant le jour fixé par le Mufti. Et je tiens à dire qu'on ne va pas les laisser faire. On va prendre nos responsabilités », dit-il, avant de conclure que « je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faire respecter cette date ».

**Mohamed Youssouf**

## MÉDIAS

## Auto-censure à l'Ortc ?

*En cette période post-référendum tendue, les médias plus que jamais doivent se plier à l'éthique de leur profession, avec un devoir d'objectivité et un respect sans faille de la déontologie du métier. A l'Office de radio et télévision des Comores, des journalistes, sous couvert d'anonymat par peur des représailles, déplorent leurs conditions de travail. Tous dénoncent la censure et le sentiment de peur qui prédomine.*

**"P**arfois, on a peur d'être viré si on traite un sujet sur l'opposition. D'ailleurs, depuis un moment, j'ai cessé de traiter la politique pour d'autres domaines comme le sport ou encore l'économie. Au moins je suis sûre que le sujet passera et ne me causera pas d'ennuis », témoigne un journaliste de l'Ortc sous couvert d'anonymat. Un constat amer qui reflète assez fidèlement l'état de la liberté de la presse aux



CNPA en réunion avec les médias

Comores depuis un moment.

Lors d'une rencontre ayant réuni les employés de la boîte sise à Voidjou et des membres du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (Cnpa), certains ont dénoncé le climat de peur qui prévaut dans les locaux de l'Office de radio et télévision des Comores. 10 jours après le scrutin controversé sur le projet de révision de la Constitution

qui a vu la victoire du oui, le constat est amer pour ces professionnels des médias qui regrettent la censure à laquelle ils sont visiblement contraints. « Le jour du scrutin, l'Ortc n'a pas respecté le silence électoral... Dimanche, nos journaux ont osé revenir sur la campagne », se sont plaints des journalistes d'Ortc à Anjouan et Mohéli.

À la radio Ndzouani à titre d'exem-

ple, « on ne met que les avis favorables du gouverneur Salami », a regretté un employé de la RTN Ndzouani. Même chose à l'Ortn Ngazidja, même si le directeur des programmes, Chayhane affirme que le gouverneur Hassane Hamadi n'a jamais donné d'instructions par rapport à ce qu'il faut ou pas diffuser. « Mais comme tous les médias publics, nous pratiquons l'autocensure », rappellera-t-il.

Durant la rencontre, les médias privés ont reproché le CNPA un laisser aller de la part du régulateur puisque ce garant de l'audiovisuel laisse certains radios fonctionner illégalement. « Le jour du référendum, les badges du CNPA n'avait plus d'utilité. Tout le monde avait eu l'accès de couvrir l'élection sans un badge », lance un journaliste. De son côté, le CNPA annonce qu'il a pris note et qu'il va améliorer pour les prochains scrutins.

Mohamed Youssouf

## ENVIRONNEMENT

## Un fou aurait mis le feu dans un site de décharge du littoral

*La mairie de Moroni a placé, il y a quelques mois de cela, des containers aux alentours de la ville pour le tri des ordures ménagères. La municipalité de la capitale n'ayant pas mené de campagne d'éducation et de sensibilisation, le comorien lambda qui n'a pas compris le principe, jette toute sorte de déchet sans inquiétude. Cet emplacement de container qui devait être bénéfique partage, néanmoins les opinions.*

**P**our certains, l'emplacement est mal choisi car ça pollue la vue du littoral. Hier dans la matinée le site de tri d'ordures se trouvant face à l'Alliance française a pris feu. Personne n'a pu identifier le pyromane. L'opinion reste convaincue que le lieu est mal choisi. Abou Soundi, le mari de la propriétaire du magasin Rivka, proche du site fait comprendre que le projet de la Mairie est, certes bénéfique mais l'emplacement n'est pas le

bon. « C'est le littoral. Regarde la belle vue quand nous faisons face à la mer et venir mettre des ordures ce n'est pas normal », regrette-t-il.

Ce dernier montre que si la commune avait pris ses responsabilités en déchargeant le site tous les deux ou trois jours ça ne serait pas mal vu. L'endroit n'est pas stratégique et tout le monde l'affirme. La route qui mène vers la Présidence de la république ne devrait pas servir de site de tri ou de dépôts d'ordures. Et le feu mis hier dans la matinée n'a pas résolu le problème car la fumée dégagée pendant 30 minutes a revêtu tous les bâtiments. « Allez-y voir ma boutique comment elle est noircie. Ou rentre plutôt chez le voisin [ndlr : Abou Oubeid] pour voir comment la fumée a envahie sa maison », s'indigne-t-il.

« Avant l'on respirait des mauvaises odeurs mais la fumée c'est pire », a-t-il poursuivi. Les voisins demandent alors à la commune de trouver une solution et selon eux la meilleure serait de déplacer catégoriquement le container. Pour leur part, les responsables de la Mairie se défendent. Abdillah Said Bacar, contrôleur général de la Mairie, explique que le principe des

containers est de mettre les ordures ménagères recyclables. Mais des gens profitent du moment que les agents de la police municipale quittent les lieux, aux environs de 23 heures, pour envahir les lieux et déverser toute sorte d'ordures. Les responsables de la Commune regrettent que des personnes usent de ces pratiques pour détruire le littoral.

« Nous n'avons pas posé ces containers pour détruire le littoral mais pour faciliter le tri des ordures. Il y a une espace ouverte réservée pour les autres ordures », explique Abdillah Said Bacar. Pour lutter et préserver le littoral, les responsables de la mairie promettent de prendre toutes les sanctions possibles et nécessaires. Le contrôleur général de la mairie affirme que c'est un malade mental qui serait à l'origine de cet incendie. Et pour préserver et mieux confectonner le site, le dépôt sera fermé pendant quelques moments. Dans ce même contexte, la commune laisse entendre que d'ici peu, un site de recyclage sera opérationnel.

A.O Yazid

La décharge de la Corniche prend feu



## MOUVEMENT SPORTIF NATIONAL

# Pour le patron du Cosic, la plainte des 5 fédérations n'a aucune raison d'être

*Une plainte, cosignée par quatre présidents et un vice président des fédérations sportives nationales contre le président du Comité Olympique et Sportif des îles Comores, baptisé Cosic ou Comité Olympique, pour non respect des textes en vigueur serait sur la table du président du Tribunal de première instance de Moroni. Pour l'instance poursuivie, la plainte n'a aucune raison d'être, parce que les plaignants sont suspendus de leurs fonctions au sein de leurs propres fédérations.*

Le commun des mortels s'interroge si la démarche engagée, par les fédérations sportives nationales d'Athlétisme, de Lutte, de Tennis de table, du Sport scolaire et de la Natation est en conformité avec les textes qui régissent le mouvement sportif national. Pour votre information, disent les plaignants : « Notre pays est dépourvu

d'une institution arbitrale de sport, pouvant officiellement statuer sur les cas litigieux, malgré le fait que les statuts du Comité Olympique l'exigent ».

C'est probablement pour cette raison que les plaignants se sont retournés auprès du Tribunal de première instance de la capitale pour solliciter sa bienveillance. Joint par téléphone, le chargé de mission du Comité Olym-

pique pense que c'est une tempête dans un verre d'eau : « Les conflits sportifs ne se règlent pas au niveau d'un Tribunal de première instance, mais auprès du Tribunal Administratif du Sport ».

## Dossier brûlant à suivre

Et quand le Tribunal Administratif du Sport n'existe pas, quel en est le plan (B) ? Notre interlocuteur poursuit : « S'ils sont convaincus que leurs revendications sont fondées, pourquoi ne pas associer le maximum des fédérations sportives nationales pour convoquer une assemblée générale ex-

traordinaire et exposer l'objet du litige ? » L'hypothèse avancée par Ali Papa, chef de mission du Comité Olympique et Sportif des îles Comores nécessite au moins, un quorum. Actuellement, la balle est donc du côté des présidents des fédérations comoriennes de l'Athlétisme (Hilmy Aboud Said), de la Lutte (Mazo Mze Msa), du Tennis de table (Africa Ioussoufa), du Sport scolaire et Universitaire (Chissi Abdou) et du vice-président de la Natation (Halifa Mlamali). Dossier à suivre.

**Bm Gondet**

## VOLLEY-BALL À MOILI

# La communauté volley-balistique de Moili sort de la passivité

*La Ligue de l'île de Djumbe Fatima entre dans le bain. La campagne de sensibilisation et de ré-mobilisation lancée à travers l'île sous l'impulsion de la Fédération comorienne de Volley-ball (Fcv), a eu un écho réconfortant. Bientôt les clubs (4) s'affronteront dans le cadre de l'édition 2018 du championnat des Comores. Les volleyeuses pourraient rejoindre le groupe plus tard.*

Prévu en mi août 2018, le championnat de l'île de Djumbe Fatima connaît un retard, faute des encadreurs techniques aptes et disponibles. Le milieu rural est sensibilisé, ou presque. Trois agglomérations se montrent attentives et disponibles. « Ce qui freine la mise en œuvre de notre plan d'action, c'est la Fcv. Son président, que nous remercions beaucoup pour ses sacrifices, doit dépêcher ici des formateurs pour former des cadres techniques, notamment des arbitres », apaise Remi Hidachi, l'un des techniciens de l'île.



Volleyeurs en pleine compétition

Il enchaîne : « Quatre clubs masculins animeront le championnat. Ils sont opérationnels après des années de passivité. Moili et Ndzouani étaient frustrés par l'attitude hostile des clubs de Ngazidja manifestée en 2007. Ces derniers voyaient d'un mauvais œil la présence de nos volleyeurs à tout regroupement et la participation de nos équipes aux phases nationales. Ceci explique donc ce retrait collectif ». Depuis le début de l'année, la Fcv a

déployé une stratégie de restructuration des instances organisatrices des compétitions insulaires afin de permettre une meilleure auto-prise en charge et une bonne collaboration. « Cette politique de responsabilisation des Ligues permettra à la fédération de se concentrer à d'autres missions, toujours dans le cadre du développement de la discipline. Tout marche bien », explique Madiane, patron de la Fcv.

## Ngazidja, Moili et Ndzoauni en symbiose

Pour le secrétaire général de la Ligue, Mohamed Ahmed Ali, au menu des urgences, c'est le regroupement des quatre clubs opérationnels : Plateau Djando club, Fomboni Volleyball club, et les deux formations de Nyumachoua, qui sont : Kandzoni Volleyball club et Chiwani club. « Pour le moment, seules quatre équipes masculines se montrent compétitives et disponibles. Et pour cette saison, elles se confronteront au championnat et dans d'autres compétitions, comme les Coupes » éclaircit le secrétaire. Le stage de formation des entraîneurs de niveau I, dirigé à Moroni par un expert international l'année passée est à l'origine de la vive renaissance de la discipline. La phase nationale, prévue en novembre prochain, dont le lieu reste à déterminer, sera-t-elle sectorielle ou générale ? La vie en symbiose est naturellement unificatrice et constructive.

**Bm Gondet**

## DIPLOMATIE

# Les Comores intègrent la SADC

*Lors du conseil des ministres de la SADC, du 13 Août 2018 à Windhoek en Namibie, les Comores ont fait leur entrée dans cette grande famille de l'Afrique Australe. Le ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, Netumbo Nandi-Ndaitwah, a accédé à la présidence du Conseil des ministres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), au terme du mandat de Lindiwe Sisulu, lundi à Windhoek, capitale de Namibie.*

Ce conseil a réuni les ministres des Affaires étrangères et supervise le fonctionnement et le développement de la SADC et la mise en œuvre des politiques et programmes du bloc sur les questions de politique globale. M. Nandi-Ndaitwah a appelé à investir dans le développement des infrastructures et des ressources humaines, jugeant ces deux paramètres essentiels pour industrialiser la région et l'Afrique dans son ensemble.

« Nous devons investir dans notre jeunesse par l'éducation, la formation

professionnelle et la motivation afin qu'ils fassent preuve d'innovation et d'esprit d'entreprise. En produisant notre propre vivier de connaissances, nous assurerons aussi la participation effective de notre région dans la chaîne de valeur industrielle au niveau mondial », a souligné M. Nandi-Ndaitwah.

Le président sortant du conseil, le Sud-Africain Lindiwe Sisulu, a estimé qu'il était grand temps pour la région de diversifier ses économies. « Nous devons travailler collectivement à accélérer les processus d'intégration régionale qui encourageront la spécialisation et le développement de chaînes de valeur régionales », a dit M. Sisulu.

Le 38ème sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la SADC et ses réunions préalables ont débuté le 9 août et prendront fin le 18 août. Au cours de la séance de travail du Comité permanent, le directeur général du Département des relations internationales et coopération de l'Afrique du Sud, K. E. Mahoi, passera la présidence tournante de cet organe à la secrétaire permanente du Ministère des Relations Internationales

38eme Sommet de ministériel de la SADC



et de la Coopération de la République de la Namibie, Selma Ashipala-Musawu.

Dans le cadre de la préparation du sommet, il y aura des réunions sectorielles, notamment du Comité de Finances et du Comité permanent des hauts fonctionnaires, cette dernière pour l'adoption de l'ordre du jour annoté du Conseil. Lors de la séance des ministres des Relations Extérieures et des Affaires Etrangères, a eu lieu le transfert de la présidence du Conseil des ministres de la SADC de Lindiwe Sisulu, ministre des Relations internationales et de la Coopération de l'Afrique du Sud, à Natumbo Nandi-

Ndaitwa, ministre des Relations internationales et de la Coopération de la Namibie.

La SADC a été créée le 17 octobre 1992 et intègre l'Angola, l'Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, le Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. L'Union des Comores fera son entrée officielle lors du segment de haut niveau. Le sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement aura lieu les 17 et le 18 de ce mois dans la ville de Windhoek (Namibie).

Mmagaza

MAYOTTE

PROMO  
110 000KMF\*  
Aller/Retour

Plus d'info  
+269 328 69 69

\*Voir conditions en agence et sur [www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)

AB Aviation